



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 27 octobre 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Santé : Stéphanie Rist complète la composition de son cabinet

La ministre de la Santé, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Stéphanie Rist, poursuit la constitution de son cabinet. Artus de Cormis, ancien conseiller santé auprès de Catherine Vautrin, est nommé conseiller accès aux soins, premier recours et hôpital. Christèle Gautier devient conseillère protection de l'enfance et lutte contre les violences faites aux enfants. Enfin, Alice Remory, ex-collaboratrice du député Florent Boudié (EPR) est nommée conseillère parlementaire.

Scénario de dissolution à la mi-novembre : un risque d'impasse budgétaire selon les constitutionnalistes

Selon les analyses des constitutionnalistes Benjamin Morel et Jean-Philippe Derosier, une dissolution de l'Assemblée nationale à partir du 15 novembre plongerait le pays dans une impasse institutionnelle sans précédent. En raison des délais électoraux imposés par la Constitution (20 jours avant le premier tour et 35 jours avant le second) l'Assemblée ne pourrait pas reprendre ses travaux à temps pour adopter une loi budgétaire avant le 31 décembre, ni permettre au gouvernement de légiférer par ordonnances si la dissolution intervient pendant l'examen des textes financiers. Jean-Philippe Derosier estime même que la date limite d'une telle décision se situerait autour du 9 novembre, toute dissolution postérieure empêchant la tenue d'un premier tour avant fin novembre et d'un second avant début décembre, la nouvelle Assemblée ne pouvant se réunir qu'à partir du 18 décembre.

Mission d'information sur les dépassements d'honoraires : vers un possible plafonnement

Une mission d'information parlementaire, confiée par le précédent gouvernement, propose de plafonner les dépassements d'honoraires, dont le montant total a atteint 4,5 milliards d'euros en 2024. Dans leur rapport, les députés Yannick Monnet (PCF) et Jean-François Rousset (EPR) alertent sur une hausse devenue "difficilement supportable pour une partie de la population", qui freine l'accès aux soins et creuse les inégalités sociales et territoriales. Ils préconisent de réduire, voire supprimer ces dépassements pour les actes essentiels, voire de les interdire dans certains cas, tout en sanctionnant les abus.

Cabinet de la ministre de la Santé : nominations des directeurs adjoints

Mme Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de

EN RÉSUMÉ

Modification de la rationalisation des exonérations sociales du PLFSS 2026

Lors de la deuxième journée d'examen du PLFSS, la commission des Affaires sociales a largement amendé la réforme des exonérations sociales. Plusieurs ajustements ont été votés, notamment sur le calcul des cotisations agricoles, la lutte contre les minima salariaux inférieurs au SMIC et la taxation renforcée des "retraites chapeau". Les députés ont également supprimé les modifications des exonérations prévues pour l'Outre-mer, jugées injustes, et se sont opposés à la suppression des exonérations pour les apprentis, estimant qu'elle enverrait "un signal négatif à la jeunesse". Un amendement écologiste a créé une nouvelle catégorie de "Jeunes entreprises innovantes à impact" pour favoriser les activités participant à la transition écologique et sociale. En parallèle, le Conseil des prélèvements obligatoires a appelé à une refonte des "niches sociales", tandis que le ministre du Travail Jean-Pierre Farandou a annoncé le lancement, fin novembre, d'une conférence sur l'avenir du système de retraite, destinée à réfléchir aux causes du désengagement des Français vis-à-vis du travail et à poser les bases d'une refonte plus large du financement de la Sécurité sociale dès 2026.

Les députés rejettent la surtaxe sur les mutuelles et plusieurs mesures du PLFSS

Lors de l'examen en commission du PLFSS pour 2026, les députés ont rejeté la surtaxe sur les mutuelles prévue pour financer la suspension de la réforme des retraites, estimant qu'elle se répercuterait directement sur les cotisations des assurés. Proposée par le gouvernement, cette taxe devait rapporter environ 1,1 milliard d'euros, mais a été jugée "irresponsable" par plusieurs groupes. La commission a également supprimé le gel du barème de la CSG, jugé injuste pour les retraités modestes, tout en adoptant une hausse de 1,4 point de la CSG sur les revenus du capital. Les députés ont par ailleurs refusé la création d'une cotisation patronale de 8 % sur les tickets-restaurants et chèques-vacances, craignant un impact négatif sur les TPE et PME. Enfin, la tentative du gouvernement d'augmenter à 40 % la contribution sur les indemnités de rupture conventionnelle a échoué, la commission préférant maintenir le taux actuel de 30 %.

Rejet de la partie recettes du PLFSS 2026 et prolongement des débats

En commission des Affaires sociales, les députés ont rejeté la partie recettes du PLFSS prolongeant les débats aujourd'hui. Les discussions ont porté sur de multiples amendements introduisant de nouvelles "taxes comportementales" : élargissement et indexation sur l'inflation de la taxe sur l'alcool, création d'une taxe sur la publicité pour les boissons alcoolisées, et obligation d'afficher le Nutri-Score sur les emballages et publicités alimentaires. Les députés ont également imposé à l'État de compenser intégralement toutes les exonérations de cotisations sociales et ont renforcé les sanctions contre le travail dissimulé et la fraude patronale. La commission a toutefois adopté un amendement instaurant une obligation vaccinale contre la grippe pour les résidents d'Ehpad et certains professionnels de santé.